

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. JEAN BURTON, président  
   Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire  
   M. HABIB EL-HAGE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL**

---

**SÉANCE D'INFORMATION**

---

VOLUME 1

---

Séance tenue le 17 mai 2012, 19 h  
Palais des congrès  
Salle 519  
Montréal

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 17 MAI 2012.....	1
MOT DU PRÉSIDENT.....	1

### PRÉSENTATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL :

Mme MARIE-ÈVE DESROCHERS .....	7
Mme SABINE COURCIER .....	14
M. DANIEL GROULX.....	21

### PÉRIODE DE QUESTIONS :

Mme LOUISE MORIN.....	29
M. CAI RINTOUT .....	32
Mme MURIELLE DURAND .....	34
Mme MARIE-JOSÉE DUPUIS.....	39

### AJOURNEMENT

## MOT DU PRÉSIDENT

### **M. JEAN BURTON, président :**

5

Alors, vous allez avoir une séance privée ce soir, comptez-vous privilégiés. Alors, bienvenue à cette séance d'information dans le cadre de la consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal.

10

La commission donc est composée de trois commissaires, mon nom est Jean Burton, je suis commissaire ad hoc à l'Office de consultation publique de Montréal depuis 2007, je suis biologiste de formation et je travaille depuis plus de 30 ans à créer des interfaces entre la science et la prise de décision. La présidente de l'Office m'a confié la responsabilité de présider cette commission et je serai secondé par deux commissaires d'expérience, madame Dominique Ollivier, ingénieure de formation, avec une maîtrise en administration publique, elle travaille actuellement comme consultante en matière de participation civique, et monsieur Habib El-Hage, détenteur d'un doctorat en sociologie et d'une maîtrise en intervention sociale, il travaille comme intervenant social en relations interculturelles au Collège de Rosemont.

15

20

La commission sera appuyée dans ses travaux par mesdames Élise Nault et Charlotte Horny, analystes à la commission. À la table d'accueil, permettez-moi de vous présenter les personnes suivantes, Brunelle-Amélie Bourque et Laurent Maurice Lafontant. Ces personnes sont là pour vous accueillir, donc vous êtes choyés, et vous fournir toute l'information disponible. En passant, l'information la plus importante à recueillir c'est ce petit carton sur lequel vous avez les dates et les endroits des prochaines activités.

25

30

Monsieur Gille Vézina, attaché de recherche et de documentation à l'Office est la personne que vous pourrez contacter si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Les coordonnées de l'Office sont indiquées, encore une fois, dans le dépliant que vous pourrez trouver à la table d'accueil.

À la logistique, Anik Pouliot; à la prise de son, Serge Bossé; madame Yolande Teasdale à la sténotypie, voilà l'équipe qui compose la commission, ce soir.

35 Madame Louise Roy, j'allais dire, je profite de l'occasion pour vous souligner que madame Louise Roy est dans la salle, mais elle n'est pas loin, si on la cherche. C'est un discours qui a été préparé pour une foule, mais là...

40 Alors, le mandat de la commission. L'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté par le Conseil exécutif de la Ville de Montréal pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, conformément aux dispositions du règlement de la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative. Rappelons que le 15 novembre dernier, une pétition forte de plus de 29 000 signatures demandait la tenue d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine en vertu du droit d'initiative en matière de consultation.

45 Le groupe de travail sur l'agriculture urbaine à Montréal a agi comme requérant dans cet exercice, en vue de mobiliser les acteurs autour d'une vision de l'agriculture urbaine qui saura maintenir et augmenter les espaces propices à l'agriculture urbaine, développer l'accès et la diffusion de l'information, promouvoir la place de l'agriculture dans un développement urbain intégré, systématiser les partenariats et soutenir les projets innovateurs.

50 Le territoire visé par cette consultation est celui de la ville de Montréal et de ses arrondissements. Par résolution du Comité exécutif de la Ville de Montréal, le mandat a été confié à l'Office d'établir l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Et selon la commission, ce mandat peut se décliner en trois volets identifiés par trois « P » ; le portrait, les problèmes et les perspectives. Il s'agit d'abord de dresser un portrait des activités d'agriculture urbaine ayant cours actuellement sur le territoire, de circonscrire les problèmes associés à ces pratiques et d'identifier les perspectives d'avenir de l'agriculture urbaine à Montréal.

60 Le groupe de travail sur l'agriculture urbaine, le groupe à l'origine de la pétition pour la tenue de cette consultation fera une présentation et répondra aux questions. Ce groupe est représenté ce soir par madame Marie-Ève Desroches.

65 Suivra une présentation de la Ville de Montréal, et l'équipe est composée de monsieur Daniel Hodder, madame Sabine Courcier et monsieur Daniel Groulx. Il n'y a pas d'autre personne dans la salle pour répondre aux questions. Je n'avais pas de nom sur ma liste, non plus.

70 Les étapes de la consultation publique. Précisons d'abord que plusieurs étapes ont déjà été franchies dans le cadre de cette consultation. Une tournée de préconsultation s'est déroulée du 7 février au 14 mars, une quinzaine de rencontres ont été menées auprès du Groupe de Travail en Agriculture Urbaine, de divers intervenants institutionnels, d'organismes d'entraide et des initiatives d'affaires.

75 Une exposition a permis de regrouper une quarantaine d'exposants sous le chapiteau derrière le marché Maisonneuve, samedi le 12 mai – samedi dernier. Les participants ont présenté leurs réalisations et donné de courts ateliers sur des techniques en matière d'agriculture urbaine. Environ un millier de Montréalais se sont présentés à l'événement. Un colloque s'est tenu ici même aujourd'hui, réunissant des conférenciers pour présenter un état des lieux de l'agriculture urbaine à Montréal et des expériences venues d'ailleurs. Des ateliers ont aussi été organisés  
80 autour de projets réalisés à Montréal par des intervenants communautaires, universitaires ou commerciaux.

85 Finalement, l'Office de consultation publique de Montréal a mis en ligne un site Web permettant à tous les citoyens et organismes de partager leur expérience de jardinage, d'agriculture ou tout autre projet relié à la question. L'adresse de ce site apparaît au bas du dépliant disponible à la table à l'entrée.

90 Permettez-moi maintenant de vous rappeler les deux grandes étapes d'une consultation publique. La première, celle que nous tenons ce soir, en est une d'information. Elle vise à permettre aux citoyennes et aux citoyens de s'informer sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, grâce à une présentation de la Ville de Montréal et du groupe de travail sur l'agriculture urbaine. Cette session permet aussi de poser des questions et de donner son opinion sur l'état actuel, les problèmes et les perspectives d'avenir pour l'agriculture urbaine à Montréal. Cette

95 session d'information permet aux citoyens qui n'ont pu participer aux premières activités d'information menées par l'Office, de poser des questions sur l'objet de la consultation.

100 Suivra une tournée de cinq sessions publiques qui nous mènera dans les arrondissements, du 5 au 14 juin. Ces soirées d'échange entre les citoyens, la commission et les représentants de la Ville de Montréal permettront de mieux cerner l'état des lieux en matière d'agriculture urbaine sur le territoire de la ville de Montréal.

105 La deuxième étape de la consultation publique est, quant à elle, consacrée à l'audition des mémoires écrits et des commentaires oraux. Elle aura lieu le 18 juin prochain à 19 h. L'audition des mémoires se fera aux bureaux de l'OCPM, au 1550, rue Metcalf, au 14<sup>e</sup> étage, métro Peel. Ça sera le moment de nous faire part de vos opinions, de vos préoccupations, de vos propositions sur l'agriculture urbaine à Montréal. Vous devrez aviser l'Office, au plus tard le 14 juin, de votre intention de faire une présentation orale ou un dépôt de mémoire écrit, afin de nous permettre de préparer un calendrier d'audition. Il serait souhaitable également d'acheminer vos textes, dans la mesure du possible, pour cette date, afin de permettre à la commission de les lire avant leur

110 présentation, et ainsi, d'enrichir les échanges que nous aurons avec vous.

115 Après cette étape de présentation de mémoires et d'opinions, la commission entreprendra la rédaction de son rapport, elle rendra compte de ce qu'elle a entendu sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal et le rapport sera présenté aux autorités municipales vers la mi-septembre et rendu publique deux semaine plus tard.

120 C'est d'abord et avant tout aux citoyennes et aux citoyens que cette consultation publique est destinée. Ils ont le droit d'être bien renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion.

Permettez-moi enfin quelques commentaires sur le mandat qui est confié à la commission. L'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, conformément aux dispositions de la Charte montréalaise des droits et responsabilités et du règlement sur le droit d'initiative.

125

Je rappelle que c'est la première consultation que l'Office tient dans le cadre de l'exercice du droit d'initiative. Il n'est pas question ici d'un projet concret émanant d'un promoteur ni d'un projet de politique issu de la Ville, comme c'est souvent le cas dans les dossiers habituellement confiés à l'Office. En vertu du mandat qui lui est confié, la commission doit donc faire un portrait de l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, de ses problèmes et de ses perspectives. C'est donc sur cette question qu'elle voudrait connaître votre opinion.

130

135

Je reviens sur le déroulement de cette séance d'information. D'abord, une présentation de madame Marie-Ève Desroches, du groupe de travail sur l'agriculture urbaine, suivie d'une présentation des représentants de la Ville de Montréal sur les activités que la Ville mène en appui à l'agriculture urbaine à Montréal.

140

En principe, nous devrions faire une courte pause, on verra si on en a besoin. Ce qui est surtout important c'est de vous enregistrer pour la période de questions, qu'on sache qui veut poser des questions, de sorte que je pourrai faire l'appel au retour de la pause, de la liste qui apparaîtra, qui constituera le registre qu'on aura dressé à la fin. Vous pouvez poser une question, formuler un commentaire, comme on n'est pas particulièrement nombreux, on pourra donc avoir suffisamment de temps, si vous voulez interagir avec les représentants de la Ville ou avec la représentante du groupe de travail. Donc, normalement, je dirais : dans une session, on se limite à une question ou à un commentaire et on peut revenir plusieurs fois en se réenregistrant, je ne crois pas qu'on ait besoin d'être très rigide dans la procédure ce soir, mais on va quand même, à la pause, faire une courte pause et vous permettre de vous enregistrer pour pouvoir savoir qui veut poser des questions et pouvoir vous appeler un après l'autre au micro.

145

150

Ce qui est très important pour nous, comme commissaires, c'est qu'on est là pour vous aider, vous accompagner dans cette démarche d'information. Notre procédure n'est pas très formelle ou pas trop formelle, donc ce sont les échanges d'opinions et les questions qui sont privilégiés de façon à ce qu'on puisse, à la suite de ces différentes sessions, en commençant par ce-soir, dans notre rédaction, dans notre rapport, avoir une image aussi claire que possible de ce qu'est l'agriculture urbaine à Montréal.

155

160 Si une réponse à votre question ne peut être donnée séance tenante, elle devra être  
fournie par écrit dans les meilleurs délais. Toutes les réponses sont publiques, elles font partie du  
dossier de documentation qui est accessible à tous, sur le site internet de la commission. Toutes  
les séances sont enregistrées et les transcriptions écrites de tout ce qui est dit ici sera également  
disponible sur le site internet de l'Office, quelques jours après la séance. Et toute la documentation  
pertinente est également disponible au bureau de l'Office et sur son site Web, les adresses sont,  
encore une fois, dans le dépliant.

165 En terminant, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation. Pour y arriver, rien de  
tel qu'un climat serein et courtois. De plus, j'aimerais porter à votre attention que les consultations  
tenues pas l'Office doivent être conduites de façon crédible, transparente et efficace. C'est  
pourquoi tous les commissaires de l'Office s'engagent à respecter un code de déontologie très  
strict. Vous pouvez prendre connaissance de ce code à la table d'accueil ou sur le site de l'Office.

170 Les questions et les commentaires, vous m'adressez donc la question et le commentaire,  
je redirige votre question et le commentaire vers la personne appropriée, qui me répond. Donc, il  
n'y a pas de discussion directe entre les gens dans la salle et les personnes situées à l'avant.  
Donc, c'est un peu formel, mais c'est la façon habituelle de gérer ce genre d'exercice.

175 J'Inviterais maintenant, madame Marie-Ève Desroches à nous faire part de son message  
sur le Groupe de Travail en Agriculture Urbaine.

180 **Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :**

Donc, bonjour à tous. Je me présente, Marie-Ève Desroches, je suis porte-parole du  
Groupe de Travail en Agriculture Urbaine, plus communément appelé le GTAU.

185 En fait, nous sommes une coalition d'une cinquantaine d'organisations et de différents  
acteurs qui travaillent autour de l'agriculture urbaine. Nous sommes actifs depuis l'été 2010 et

190 nous sommes très concernés par les enjeux environnementaux et de la souveraineté alimentaire. En fait, nos positions au niveau de l'agriculture urbaine, c'est qu'il y a un manque de politiques et de visions concertées au niveau municipal pour le développement de l'agriculture urbaine. En fait, on considère qu'il y a une nécessité de faire un portrait global afin de voir quels sont les blocages que les différents groupes vivent au jour le jour.

195 Et donc, la consultation publique nous est apparue comme étant une solution, comme étant un moyen de pouvoir développer l'agriculture urbaine. Et donc, pour cette raison, nous en avons discuté avec des élus et puis le droit d'initiative est venu à nos yeux comme étant une manière de pouvoir avoir une consultation publique. C'est pourquoi nous avons fait circuler une pétition à la fin de l'été dernier, et nous avons récolté plus de 29 000 noms.

200 29 000 personnes ont signifié qu'elles voulaient avoir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine. 29 000 personnes étaient très enjouées et très réceptives à tenir cette consultation. Et donc, pour cette raison, la Ville nous a écoutés et tient maintenant la consultation publique. De plus, nous sommes très heureux que l'OCPM se charge de cette consultation. Jusqu'à maintenant, nous sommes très satisfaits du travail qu'ils font pour tenir toutes ces séances d'information ainsi que les différentes activités.

205 Et donc, le groupe de travail a une certaine vision au niveau de l'agriculture urbaine qui est de maintenir et augmenter les espaces propices à l'agriculture urbaine, de développer l'accès et la diffusion de l'information, de promouvoir la place de l'agriculture urbaine dans un développement urbain intégré, de systématiser les partenariats, de soutenir les projets innovateurs.

210 Ainsi, le Groupe de travail fonctionne beaucoup sous un mode de mobilisation et d'information et d'implication de nombreuses personnes de la société civile. Et donc, c'est par une mobilisation massive qu'on en est arrivé à cette consultation. On espère qu'il y aura une participation massive des citoyens et citoyennes et des différents groupes qui oeuvrent en agriculture urbaine, mais aussi en alimentation et d'autres sujets connexes. Et donc, on considère  
215 qu'actuellement, la population est intéressée, que c'est un moment très propice, puisqu'on voit qu'il y a différents projets qui se développent un peu partout sur l'île de Montréal, mais aussi à l'extérieur.

220 Donc, on veut que l'agriculture urbaine soit à l'agenda cet été, que la population, que les élus et que les médias en parlent. On veut que la population puisse se faire entendre, puisse s'exprimer, tant au niveau de leurs opinions, mais aussi qu'ils puissent exprimer quels sont leurs projets en agriculture urbaine. On veut qu'il y ait un portrait exhaustif de l'agriculture urbaine qui soit dressé; on veut que les bienfaits de l'agriculture urbaine soient officialisés, afin de donner de la force et de la légitimité aux différents projets pour qu'ils restent en place.

225 Nous voulons connaître les différents blocages, besoins et perspectives d'avenir de l'agriculture urbaine, afin d'apporter un meilleur développement. Nous voulons que les commissaires puissent apporter d'excellentes recommandations qui sauraient répondre aux différentes besoins exprimés par la population, et donc, nous aimerions que les différents acteurs concernés par ces recommandations-là les écoutent et les appliquent.

230 Donc, je vais vous parler un peu des différentes initiatives, pour vous dresser un petit portrait. Toute la journée dernière, nous avons eu un colloque où différentes initiatives de différents milieux ont été présentées. On a pu voir que les différentes initiatives viennent de différents milieux et ils utilisent diverses techniques. Et on voit que les projets sont très innovateurs, créatifs et originaux.

235  
240 Premièrement, il y a les jardins collectifs. Il y a environ 75 jardins collectifs sur l'île de Montréal. En fait, il s'agit de groupes qui, collectivement, sont responsables de la production et de la récolte des jardins. En fait, ça permet une production d'aliments locaux pour les participants, pour la communauté ainsi que pour divers groupes qui oeuvrent en souveraineté alimentaire.

245 Ainsi, ces personnes peuvent avoir une meilleure alimentation, fraîche, biologique, de qualité et à bas coût. Il y a tout un volet d'acquisition de connaissances par rapport aux jardins collectifs. Ça permet une meilleure intégration et un épanouissement des individus qui y participent. Une meilleure socialisation et une insertion sociale peuvent s'intégrer à ce type de projet, et ainsi, les citoyens, citoyennes peuvent s'appropriier l'espace et donc, développent un

sentiment d'appartenance et de solidarité par rapport à leur quartier. Donc, c'est un peu le portrait des jardins collectifs.

250

Ensuite, il y a les jardins communautaires qui sont développés par la Ville de Montréal, qui sont... enfin, la Ville a été les premiers à les développer, vous allez en entendre parler par la Ville un peu plus tard, mais il s'agit d'une initiative absolument incroyable. On peut voir qu'il y a une longue, il y a actuellement une liste d'attente au niveau des jardins communautaires, ainsi certains citoyens voient qu'il devrait y avoir un certain développement ou encore une meilleure intégration des jardins communautaires à la Ville de Montréal.

255

Ensuite, il y a les potagers en entreprises qui sont de plus en plus fréquents. En fait, les différentes entreprises désirent lutter contre les îlots de chaleur et, ainsi, produire aussi des produits alimentaires tant pour leur cuisine, pour le cas de restaurants ou encore de groupes communautaires, ou encore, pour les donner à certains groupes ou banques alimentaires. Les techniques sont très variables au niveau des potagers en entreprises.

260

Ensuite, il y a le jardinage sur les toits. À Montréal, il y a plus d'une centaine d'organisations, d'entreprises ou encore de ménages qui jardinent sur leur toit. Il y a beaucoup d'espace sur les toits, à Montréal. De nombreux toits sont plats et donc, on peut utiliser le toit comme un terrain. Donc, il peut y avoir de la végétation partout, par l'installation d'un toit vert complet, ou encore, il peut tout simplement y avoir installation de bacs, ou encore, de manière plus intense, il peut y avoir une installation de serre sur un toit.

265

270

Toutes sortes de milieux font de l'agriculture urbaine sur les toits, qu'on parle du résidentiel, du commercial ou encore des organisations. Certaines villes, ailleurs, ont certaines législations, afin d'inciter l'installation de toits verts. On peut penser à Toronto où tous les nouveaux bâtiments de plus de 2000 mètres carrés doivent avoir un certain verdissement sur les toits.

275

Pour ce qui est du jardinage à la maison, il y a de nombreux adeptes. En fait, des dizaines de milliers de citoyens et de citoyennes de Montréal cultivent quelque chose, soit sur leur terrain, sur leur balcon ou encore dans un jardin. En fait, 51 % de la population font pousser quelque

280 chose. Et donc, les citoyens et citoyennes sont très inventifs pour faire pousser des légumes, des fines herbes ou encore des fruits. Et donc, différentes techniques sont utilisées tant au niveau des bacs, des jardins, ou encore, font des jardins partagés ou encore en friche, ont des arbres fruitiers ou encore des arbustes qui produisent des fruits.

285 Ensuite, il y a les ruelles vertes. Il y en a quelques-unes à Montréal, où il est possible de cultiver. En fait, tout en luttant contre les îlots de chaleur et contre le ruissellement, eh bien, ça diminue la quantité de béton et ça permet un espace possible pour l'installation de potagers. Ainsi, ça développe un certain sentiment d'appartenance au quartier et un sentiment de sécurité. Il s'agit d'un milieu de sensibilisation et de socialisation pour cette population.

290 Ainsi, il y aussi l'agriculture urbaine en milieu scolaire. On parle notamment du milieu primaire où les différents élèves prennent part à des projets où le jardin est au centre de certaines activités. Ils vont faire toutes les activités reliées au jardin, ainsi les jeunes en apprennent plus sur le jardinage et sur les différents enjeux de l'environnement. Ainsi, les enfants peuvent avoir une certaine proximité avec les aliments et avoir une prise de contact avec la nature.

295 On parle beaucoup, ces temps-ci, du déficit nature qui est que de plus en plus, les enfants n'ont pas de contact avec la nature, qu'ils ne savent pas nécessairement d'où proviennent les aliments. Ainsi, avec des projets de jardin dans les écoles, il y a une certaine proximité qui s'installe et une meilleure compréhension des différents enjeux alimentaires.

300 Ensuite, il y a l'agriculture urbaine en milieu universitaire et dans les cégeps. De multiples installations sont faites dans les milieux scolaires, ils sont très originaux. Il y a notamment en bac, au niveau du jardinage en bac, ou encore en sol, les jardins suspendus ou encore des serres qui sont installées soit sur les toits, sur le sol, dans une cour intérieure, sur les murs et donc, des installations très sophistiquées peuvent prendre place dans les universités. Des projets assez  
305 spéciaux peuvent prendre part, aussi, puisque de nombreux spécialistes travaillent dans les universités.

En fait, il y a des projets de microculture, de compostage, d'apiculture et les universités sont de vrais foyers pour avoir des projets très innovateurs, et donc, de belles initiatives inspirantes

310 ont lieu dans ces milieux. De nombreux groupes étudiants et chaires de recherches sont en  
agriculture urbaine, et donc, il y a émergence de nombreux spécialistes dans ces milieux. Aussi, ils  
servent aussi à diffuser de l'information et donc donnent des ateliers, des formations, des  
colloques, des écoles d'été, ils font aussi visiter leurs installations afin de diffuser l'agriculture  
urbaine à la population.

315

Ensuite, il y a les arbres fruitiers qui sont aussi une possibilité sur l'île de Montréal. Donc, il  
est possible de planter des arbres sur les terrains des particuliers, mais aussi dans les parcs. Il n'y  
a pas beaucoup d'initiatives encore au niveau des terrains publics, par contre, il est possible de  
centraliser la récolte par certaines organisations. Il existe déjà des initiatives de ce genre où un  
320 tiers de la production est donné aux propriétaires du terrain, un autre tiers à une banque  
alimentaire et l'autre tiers, aux bénévoles qui se déplacent pour cueillir les fruits.

Ainsi, au niveau des arbres fruitiers, il y a tout nouvellement un verger au jardin botanique.  
Et la production des arbres fruitiers est très productive en ville. Il fait très chaud à Montréal l'été,  
325 donc il y a plusieurs arbres fruitiers qui produisent beaucoup plus à Montréal qu'en région, puisque  
les îlots de chaleur sont positifs au niveau de la production de fruits. Et donc, il pourrait être  
possible d'en mettre dans les lieux publics où les gens, dans les parcs, pourraient s'approvisionner  
au passage en prenant une pomme, une poire ou, encore, un abricot.

330 Ensuite, il y a les petits êtres vivants qui peuvent prendre part à l'agriculture urbaine. On  
pense beaucoup que ça se limite seulement aux plantes et aux végétaux, mais il y a les poules qui  
entrent dans tout le phénomène de l'agriculture urbaine.

Actuellement, il y a un projet pilote dans Rosemont-La-Petite-Patrie qui, en fait, ils ont des  
335 poules pour des fins éducatives. Il y a une dérogation au niveau du règlement, afin de les intégrer  
dans la réglementation. De nombreux autres organismes voudraient avoir des poules, il y a de  
nombreux projets au niveau des abeilles, et donc, il y a plusieurs ruches à Montréal qui sont très  
bien encadrées, et donc, la Ville permet une très bonne production de miel et elles produisent  
même plus qu'en campagne puisqu'il y a très, très peu de pesticides en ville et les pesticides sont  
340 très néfastes pour la production de miel. Et les abeilles aussi aident à la pollinisation. Il y a de

nombreux enjeux reliés aux abeilles actuellement, elles sont en déclin un peu partout sur la terre, et il y a de nombreux projets afin de revitaliser le bassin d'abeilles un peu partout dans le monde.

345 En fait, tous les élevages sont actuellement interdits à Montréal. Par contre, il y a plusieurs groupes qui voudraient avoir un retour des animaux en ville, tant au niveau de la production alimentaire, mais pour aussi avoir un contact avec les animaux.

350 Ensuite, il y a l'agriculture péri-urbaine. Il y a bien beau faire de l'agriculture en ville, mais il ne faut pas oublier les fermiers en région. Ils font un apport absolument essentiel, et de nombreux partenariats peuvent être faits avec les fermiers à proximité de la ville. Et donc, ça permet d'avoir une certaine solidarité agricole et ça permet d'avoir des cycles courts au sens où avoir une alimentation locale permet d'avoir un plus court transport, et donc, des aliments encore plus frais, et ainsi, une diminution des gaz à effet de serre en ayant moins de transport. Il y a de nombreux espaces disponibles en périphérie, afin de faire de la production alimentaire, qui ne sont pas encore exploités.

355 En terminant, de nombreux projets ne sont pas encore connus, c'est pourquoi les consultations publiques ont lieu. C'est pour que tous les citoyens et citoyennes qui ont des projets innovateurs et originaux puissent s'exprimer, puissent les expliquer. De cette façon, ils seront connus et pourront être diffusés. De nombreux projets pourraient prendre de l'expansion, on parle notamment de la ferme Lufa qui est des serres sur un toit, qui produisent des produits frais à l'année.

365 De nombreuses initiatives pourraient être généralisées, on pourrait aussi s'inspirer de ce qui est fait ailleurs. De nombreux groupes ont formulé la demande d'être un peu plus soutenus puisqu'ils ont un certain manque au niveau du financement. Montréal détient une certaine expertise au niveau de l'agriculture urbaine, on est mûr pour aller plus loin. De nombreux espaces ne sont pas encore utilisés et ils sont revendiqués par de nombreuses organisations, puisque souvent, l'espace est une problématique pour de nombreux groupes.

370

375 Ainsi, l'agriculture urbaine a de nombreux bienfaits, tant au niveau de l'amélioration de la qualité de vie par une meilleure alimentation, par une sécurité alimentaire, par une socialisation, par une éducation, mais aussi il y a tout l'apport au niveau environnemental avec l'augmentation et l'amélioration de la biodiversité, avec des insectes pollinisateurs, des espaces végétaux, la lutte au niveau des îlots de chaleur, la gestion des eaux de pluie et aussi la lutte aux gaz à effet de serre.

380 En somme, l'agriculture urbaine est très bien adaptée à la ville, les jardins sont très productifs. Ainsi, on veut que la consultation publique puisse apporter de nombreux apports à l'agriculture urbaine à Montréal, au projet et pour ça, il faut qu'il y ait une participation massive. On vous invite donc à écrire des mémoires, à participer, à poser des questions, à inciter les différents groupes à y prendre part, et ainsi, qu'il y ait une mobilisation citoyenne autour de la consultation publique autant qu'il y en a eu au niveau de la demande, par la pétition. Merci.

385 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Desroches. Pour ceux qui voudraient connaître la liste des organisations qui font partie du groupe partie du Groupe de Travail sur l'Agriculture Urbaine, cette liste-là est actuellement sur le site de l'Office. Donc, vous aurez toute la liste des organisations membres du Groupe de Travail sur l'Agriculture Urbaine.

390 J'inviterais maintenant Monsieur Hodder, Madame Courcier. Ah, juste une personne? Alors, Monsieur Hodder, vous serez là pour répondre aux questions.

Monsieur Groulx, Madame Courcier.

395 **M. DANIEL GROULX :**

400 Alors, bonsoir et merci d'être là, nombreux. Voici donc, Sabine Courcier et moi-même avons reçu le mandat de faire le portrait de la situation actuelle, le bilan de l'agriculture urbaine à Montréal, telle qu'on la trouve aujourd'hui dans l'ensemble des composantes de la Ville avec l'ensemble des directions. Est-ce qu'on a une diapo sur le nombre? Oui, voilà. Donc, vous avez ici l'ensemble des directions de la Ville qui ont participé à ce bilan, ainsi que les 19 arrondissements

et les sociétés paramunicipales, l'Office municipal d'habitation de Montréal et la Société d'habitation et de développement de Montréal.

405           Donc, on a vraiment fait un survol complet de la Ville assez rapidement, parce qu'il fallait être à temps pour le mois de mai, et donc, pour la consultation publique. On a commencé au mois de janvier et sans plus d'explication, je pense, on peut passer à la présentation du document.

**Mme SABINE COURCIER :**

410           C'est ça. Donc à la Direction des grands parcs, on avait le mandat de faire cet état des lieux de ce que fait la Ville en agriculture urbaine, et donc, on a produit ce document qu'on va vous présenter brièvement, mais que vous pouvez trouver sur le site de l'Office de consultation publique de Montréal.

415           Avant de commencer la présentation, je voulais juste rappeler que la Ville de Montréal est très contente que les citoyens se soient prévalus du droit d'initiative et qu'une demande ait abouti à cette consultation publique. Et souligner aussi que cette demande, elle arrive à un moment opportun puisque la Ville est actuellement en réflexion sur son avenir, en vue de l'adoption d'un  
420 plan de développement pour Montréal. Donc, c'est une bonne opportunité d'avoir cette discussion sur l'agriculture urbaine qui nous permettra, nous aussi, de faire notre travail sur le plan de développement de la Ville.

425           Je souhaite vous présenter aussi la statue du semeur, statue qui est une œuvre du sculpteur Alfred Laliberté, et que l'on retrouve à l'entrée de l'hôtel de ville. Donc, c'est une statue qui évoque fièrement le travail de la terre, mais si on lit le commentaire d'Alfred Laliberté, c'est aussi le semeur d'idées et le semeur de vie. C'est donc une très belle invitation à la discussion pour cette consultation publique.

430           En introduction, quand on a commencé à faire ce travail sur l'agriculture urbaine, la question qu'on s'est posée c'est de savoir, qu'est-ce qu'on entend par agriculture urbaine. L'agriculture urbaine, c'est la production alimentaire en milieu urbain. Dans le passé, on avait plutôt

435 tendance à parler de jardinage, maintenant on parle d'agriculture urbaine parce que les activités se  
sont considérablement développées et diversifiées à l'échelle de la ville, dans différents lieux. On  
trouve des pratiques d'agriculture dans différents lieux de la ville et puis, comme le soulignait  
Marie-Ève, c'est toutes sortes d'initiatives : des initiatives citoyennes, des initiatives commerciales,  
des initiatives communautaires. Donc, parler d'agriculture urbaine, c'est mieux refléter cette  
diversité de projets et aussi l'importance des enjeux qui les accompagnent dans un contexte  
économique et environnemental en évolution.

440 L'agriculture urbaine procure différents bénéfices sur le plan économique, en lien avec la  
sécurité alimentaire, sur le plan de l'intégration sociale, sur le plan environnemental, sur le plan de  
la qualité de vie et de l'amélioration de la biodiversité et puis, aussi, sur le plan de la santé en  
contribuant à des saines habitudes de vie.

445 Notre fil conducteur, dans ce travail, ça a été de voir dans quels champs d'action et quels  
lieux la Ville intervient en agriculture urbaine. Donc, il ne s'agissait pas de faire tout le portrait de ce  
qui se passe en agriculture urbaine à Montréal, puisque c'est l'objectif de la consultation publique,  
mais c'est de voir comment la Ville de Montréal intervient.

450 Donc, vous voyez dans cette fleur, au cœur de la fleur, ce sont plus les différents lieux  
d'intervention et les projets agricoles, et puis dans les pétales, c'est plus les champs d'action de la  
Ville. Donc, ce que ça nous montre, c'est que d'une part l'agriculture urbaine est un domaine très  
multifonctionnel et c'est un dossier qui fait appel aussi à de nombreuses expertises.

455 La Ville intervient à la fois de manière directe et indirecte dans ce dossier : de façon directe  
si l'on considère la réglementation ou la planification, les jardins communautaires, par exemple; de  
façon indirecte aussi en soutien à des initiatives de groupes communautaires, notamment, à  
travers des programmes de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ou à travers des  
programmes d'habitation.

460 Il nous semblait important de faire un petit rappel historique pour montrer que l'agriculture  
à Montréal est récente dans l'histoire de Montréal, et rappeler qu'une forte proportion du territoire  
est encore agricole au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. On voit ici le quartier Côte-des-neiges. Vous avez ici,

465 dans la rue Côte-des-Neiges et puis, ici, la rue Van Horne, donc on est en 1947, vous avez la  
Paroisse Saint-Pascal-Baylon et puis on voit qu'à l'arrière, l'ensemble des terres était cultivé.

470 Les chemins de côte, comme ici Côte-des-neiges, constituent les témoins les plus anciens  
de l'activité agricole. Ce sont les tracés fondateurs de la ville qui ont guidé le développement  
urbain. Une autre photo d'un autre quartier, ici, c'est le quartier Saint-Léonard. On voit l'église  
Saint-Léonard qui est ici. Ici, c'est la rue Jarry, et puis ici, c'est la future rue Lacordaire. Donc là,  
encore, le paysage urbain a beaucoup changé pourtant on est juste en 1948.

475 Le passé agricole est donc récent et puis nous a laissé de nombreux témoignages. On voit  
ici, sur cette carte, un inventaire réalisé en 2006 par le Bureau du patrimoine, qui a permis de  
documenter 170 anciennes maisons de ferme qui ont été construites entre le 17<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle.  
Donc, vous les voyez, c'est les petits points gris qu'on voit beaucoup sur les rives et aussi le long  
des tracés fondateurs de Montréal. Cette carte montre aussi – ce qu'on voit en couleur, c'est les  
secteurs caractérisés par des ambiances champêtres. Donc, on a le chemin Sainte-Marie, ici, on a  
le chemin de Senneville et puis le boulevard Gouin à Pierrefonds, on a le Cap-Saint-Jacques ici,  
480 les pourtours de l'Île-Bizard, et puis la pointe est de l'île. Donc, c'est des secteurs dans lesquels,  
quand on se promène encore aujourd'hui, on retrouve toujours cette atmosphère champêtre.

485 Un autre témoin important du passé agricole, on voit ici le jardin du gouverneur au  
Château Ramezay, donc en face de l'hôtel de ville. C'est un bel exemple de jardin d'une maison  
bourgeoise du 18<sup>e</sup> siècle. Les potagers, à l'époque, étaient vraiment une nécessité et ils ont joué  
un rôle majeur dans les débuts de la colonie. Le jardin a été aménagé en 2000, l'accès y est libre.  
Si vous ne connaissez pas cet endroit, je vous invite vraiment à vous y promener, et les fruits et  
légumes produits sont donnés à l'Accueil Bonneau.

490 Il nous a semblé important aussi de faire un rappel des œuvres d'art. La Ville de Montréal  
possède une collection de 900 œuvres d'art dont certaines sont un hommage à l'agriculture. Alors,  
on peut voir ici, sur la photo à votre droite, c'est *La femme au seau*, une autre œuvre d'Alfred  
Laliberté qui fait face au *Semeur* à l'entrée de l'Hôtel de ville. En haut, c'est la ferme Saint-Gabriel,  
qui est une œuvre du peintre Georges Delfosse, et puis enfin, la photo du bas, c'est une œuvre

495 plus contemporaine, *Les graminées du jardin Saint-Sulpice*, de la sculptrice Linda Covit, qui  
évoque le jardin communautaire Saint-Sulpice dans l'arrondissement Ahuntsic. Donc, ces œuvres  
sont importantes, à la fois pour nous rappeler le passé, mais aussi le présent de l'activité agricole.

500 Après ce rappel historique, je vais vous parler plus des engagements actuels de la Ville de  
Montréal en faveur de l'agriculture, engagements qu'on retrouve particulièrement dans le Plan  
d'urbanisme et le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise.

505 Dans la Plan d'urbanisme, les engagements concernent principalement l'ouest montréalais  
et la zone agricole permanente, puis je vais revenir un peu plus en détail dans ma présentation sur  
cette volonté de conserver les activités agricoles dans ce secteur de Montréal. Dans le Plan de  
développement durable de la collectivité montréalaise, il y a principalement deux engagements en  
faveur de l'agriculture : le premier concerne le financement de quartiers durables, qu'on appelle  
Quartiers-21. Donc, dans ces quartiers, il y a plusieurs projets, il y a trois projets, en particulier,  
dans lesquels il y a des volets reliés à l'agriculture urbaine.

510 L'autre engagement concerne l'engagement de la Ville à réaliser une stratégie de  
biodiversité et de verdissement. Actuellement, on est à la première étape de cet engagement qui  
est de réaliser un diagnostic sur la biodiversité à Montréal et ses modalités de gestion. Par la suite,  
on élaborera une stratégie de biodiversité. On parle aussi, dans cet engagement, d'approches  
novatrices et puis, notamment, parmi ces approches, il y a un projet de paysage humanisé dont je  
vais vous parler un peu plus tard dans la présentation.

520 Ici, vous voyez sur cette carte, la zone agricole permanente. Donc, la zone agricole  
permanente c'est le tracé que vous avez en rose ici. Donc qui se déploie à l'Île-Bizard, à  
Pierrefonds, Senneville et Sainte-Anne-de-Bellevue. Donc, c'est une zone agricole qui est décrétée  
par le gouvernement du Québec dans le but d'y protéger les activités agricoles. Ce qu'il faut savoir,  
c'est un secteur dans lequel la qualité des sols est très bonne et puis le climat est favorable à  
l'agriculture. Donc, la Ville, dans son Plan d'urbanisme, souhaite maintenir cette zone agricole  
permanente et développer aussi des activités agricoles dans le parc du Cap-Saint-Jacques que  
525 vous voyez ici.

530 Donc, je vais vous parler plus en détail du parc du Cap-Saint-Jacques et puis aussi de la  
partie ouest de l'Île-Bizard. Au Cap-Saint-Jacques, il y a, depuis 1988, une entente avec un  
organisme qui s'appelle D-Trois-Pierres, qui est un organisme à but non lucratif qui gère et anime  
la ferme écologique du Cap-Saint-Jacques. C'est un organisme d'insertion sociale et  
professionnelle de jeunes adultes. C'est une véritable vitrine du monde agricole, on y fait de  
l'agriculture, des cultures et de l'élevage. Il y aussi un magasin général où vous pouvez aller  
acheter des produits frais, et puis la ferme, aussi, produit des paniers biologiques. Elle accueille  
535 environ 50 000 visiteurs à l'année, c'est ouvert à l'année et c'est un très beau lieu pour découvrir  
l'activité agricole.

540 Je parlais tout à l'heure du projet de paysage humanisé à l'Île-Bizard. Donc, qu'est-ce  
qu'on appelle paysage humanisé, c'est une catégorie d'aires protégées. Les aires protégées, vous  
en connaissez tous, c'est comme les parcs nationaux notamment, il y a aussi les réserves  
écologiques, les réserves de biodiversité, le paysage humanisé, c'est une catégorie d'aires  
protégées qui est très particulière et qui, il n'y a pas encore de paysage humanisé créé au Québec,  
c'est une nouvelle catégorie d'aires protégées, et dans cette aire protégée, on reconnaît que les  
activités humaines peuvent être importantes pour la protection de la biodiversité, en l'occurrence,  
ici, on parle des activités agricoles qui contribuent à maintenir des paysages ouverts et qui  
545 favorisent une biodiversité.

550 Donc, on a mis en place une Table de concertation, depuis 2010, à l'Île-Bizard, qui réunit  
différents partenaires. Donc, il y a un travail étroit avec l'arrondissement, différents partenaires et  
puis notamment des citoyens de l'Île-Bizard, pour voir comment est-ce qu'on pourrait mettre en  
œuvre ce projet de paysage humanisé qui vise, avant tout, à maintenir et dynamiser les activités  
agricoles dans le respect de l'environnement et dans le but d'y protéger la biodiversité.

555 Après cette partie historique et puis cette présentation de ce qu'il y a dans la zone agricole  
permanente, je vais venir maintenant plus dans les quartiers centraux de Montréal, je vais vous  
parler des jardins communautaires et des jardins collectifs. Donc, peut-être déjà rappeler la

distinction; quand on parle d'un jardin communautaire, c'est un jardin potager dans lequel chaque jardinier a la responsabilité de son jardinet. Donc, chaque jardinier cultive son propre jardinet.

560 Un jardin collectif, tout le monde jardine collectivement et puis les gens s'organisent et s'entendent pour le partage de la récolte qui va être soit distribuée entre les jardiniers ou versée à des banques alimentaires ou des organismes communautaires ou il y a toutes sortes de situations.

565 Donc, les jardins communautaires, on a 95 jardins communautaires à Montréal – c'est un programme de la Ville –, 95 jardins qui sont animés par plus de 12 000 jardiniers. Les premiers jardins datent du milieu des années 70. Comme vous pouvez le voir sur cette carte, les jardins sont plus dans les quartiers centraux et densément peuplés de la ville, alors que plus en périphérie, les gens ont souvent accès à des plus grands terrains donc ont moins ce besoin de jardin communautaires.

570 C'est un programme municipal qui est sous la responsabilité des arrondissements depuis 2002 et qui est géré collectivement. Il y a une collaboration entre la Ville et les citoyens. Dans les arrondissements, c'est généralement la Direction de la culture, des sports et des loisirs qui est responsable des jardins, en relation avec un comité de jardin qui est élu par les jardiniers et qui travaille en collaboration avec l'arrondissement et qui travaille à l'animation de ce jardin.

575 Dans le rapport qu'on a produit, on a d'intéressants témoignages de jardiniers qui montrent combien ces jardins communautaires sont importants pour leur vie quotidienne, sont importants pour leur bien-être et leur loisirs et aussi comme ressource alimentaire importante.

580 Autre initiative, donc c'est les jardins collectifs. Donc, comme je le disais précédemment, qui sont cultivés par un groupe de jardiniers. Donc là, dans ce cas-là, ce n'est plus un programme municipal, c'est des initiatives d'organismes communautaires, c'est des initiatives d'écoles, c'est des initiatives de toutes sortes d'organismes et la Ville, dans certains cas, intervient en soutien à ces initiatives. Ça peut être des soutiens très variés, ça peut-être du soutien financier, ça peut être des ressources humaines, ça peut être des conseils horticoles, ça peut être des prêts de locaux ou  
585 de terrains.

590 Il y a une diversité de programmes qui permettent à la Ville de soutenir ces jardins, que ce soit dans les opérations de revitalisation urbaine, les Quartiers-21 dont je parlais précédemment, qui sont des projets de développement durable ou autres programmes.

595 Ces initiatives datent des années 90, mais se sont considérablement développées ces dernières années. Ici, sur la photo, on voit l'exemple du jardin collectif de l'école Louisbourg dans l'arrondissement Ahuntsic. C'est un projet à la fois de l'écoquartier et de l'école. Donc, c'est un jardin à la fois pour les élèves et les familles de cette école.

600 Autre exemple, ici, le quartier Hodge, Place Benoît, à la fois Quartier-21 et opération de revitalisation urbaine intégrée. Donc, dans ce projet-là, il y a différentes initiatives qui ont un lien direct avec l'agriculture urbaine. On voit sur la photo une opération collective de plantation pour créer la forêt nourricière, donc plantation d'arbres fruitiers, et puis sur la photo de gauche, on voit le jardin collectif Kiwi Box, avec des productions, notamment, de kiwis. Donc, c'est un bon exemple d'un projet très, très actif en agriculture urbaine dans l'arrondissement Saint-Laurent.

605 Ce qu'on voit se développer aussi beaucoup, ces dernières années, c'est les locaux communautaires et cuisines collectives. Donc, dans les programmes d'habitation, il est souvent prévu un local communautaire qui permet à la fois des formations ou des ateliers de cuisine. Donc, ici, c'est au manoir Gouin, c'est une initiative de l'Office municipal d'habitation de Montréal, et on voit, donc, des personnes qui préparent des bacs de culture pour faire des cultures à l'extérieur.

610 Je vais laisser la parole maintenant à Daniel Groulx qui va vous parler plus du volet des jardins de démonstration et des conseils en horticulture.

**M. DANIEL GROULX :**

615 Oui. Alors, merci Sabine. Donc, c'est à Montréal, le gros joueur en termes de jardin et de démonstration et vous le connaissez tous, c'est le Jardin botanique qui offre deux magnifiques jardins de démonstration. Le jardin des plantes économiques, qui présente une très grande variété

de plantes alimentaires et puis le potager ornemental, qui démontre l'utilisation de plantes alimentaires dans les aménagements paysagers.

620

Alors, ce sont les endroits sans doute où on peut voir la plus grande variété de légumes. Ceci dit, le Jardin botanique offre des activités et beaucoup de services, beaucoup d'informations. Alors, pour le jardinage, pour les gens qui s'intéressent à avoir des informations sur le jardinage, il y a énormément qui est fait là.

625

En matière d'animation, il y a un volet d'apprentissage intéressant, qui est le programme éducatif des Jardins-jeunes, qui est animé par le Jardin botanique depuis 1938, par lequel des jeunes peuvent s'initier à la semence, la plantation, la culture et la cueillette des légumes. 170 enfants peuvent partager, et c'est un programme aussi qui accueille des personnes âgées avec l'organisme *Les petits frères des pauvres*, qui accueille le camp de jour du YMCA Hochelaga-Maisonneuve, des adolescents dans le programme C-VERT, la cuisine Hochelaga-Maisonneuve, donc un programme qui permet à plusieurs personnes de venir pratiquer le jardinage.

630

J'en viens donc aux conseils horticoles disponibles au Jardin botanique, parce qu'en matière d'agriculture urbaine, c'est peut-être le volet le plus important, le service aux citoyens le plus utile. On trouve tout d'abord un service gratuit de renseignements horticoles, qui est fourni depuis 70 ans, à tous ceux qui s'intéressent au jardinage. C'est une équipe de professionnels qualifiés qui répondent directement aux questions du public et chaque demande fait l'objet d'un suivi personnalisé. Alors, c'est du service à la carte pour les jardiniers.

635

640

Sur le site internet du jardin botanique, vous trouverez aussi le carnet horticole qui contient des centaines de fiches sur les végétaux et des conseils sur une multitude de sujets comme la réalisation d'un jardin, les plantes à fleurs comestibles, la culture des fines herbes, et cetera, et cetera, c'est un site très bien documenté. Finalement, le jardin botanique offre aussi des brochures pour sensibiliser les citoyens au jardinage écologique.

645

Outre le jardin botanique, il y a aussi d'autres document d'information que vous pourrez trouver en matière de jardinage, le guide *Maison propre et jardin vert*, qui est publié par la Ville,

650 c'est une référence importante pour les jardiniers – peut-être le connaissez-vous déjà? Aussi, sur le site internet de la Ville de Montréal, vous allez trouver dans un onglet *Service au citoyen*, une page qui donne beaucoup d'information sur le jardinage écologique. C'est très intéressant à consulter, c'est fourni par la Direction de l'environnement et du développement durable.

655 Dans les arrondissements, maintenant, il y aussi des services qui sont fournis aux jardiniers par des animateurs horticoles, dans une bonne quantité des arrondissements – peut-être pas tous – ou par l'écoquartier qui offre des conseils horticoles pendant la saison estivale. Il y a aussi une publication, *La feuille de chou*, qui est publiée par les arrondissements.

660 Enfin, pour compléter le portrait des conseils horticoles, il faut mentionner le rôle extrêmement important des écoquartiers qui font, qui entreprennent une multitude d'activités auprès des citoyens, et reliées à l'agriculture, comme l'aménagement des ruelles vertes, l'aménagement de projets de jardins collectifs, des ateliers de cuisine, de conservation des aliments ou encore des activités de sensibilisation et de formation. Voilà donc pour l'information.

665 Maintenant, il faut mentionner deux événements importants qui ont lieu aussi au Jardin botanique : la Fête des semences, qui accueille 2 500 visiteurs chaque année, au mois de février, et le Rendez-vous horticole du Jardin botanique, le plus grand événement horticole en horticulture au Québec, où plus de 20 000 personnes se rassemblent la dernière semaine du mois de mai, pour découvrir les produits offerts par une centaine d'exposants spécialisés, et c'est très bientôt, c'est 670 du 25 au 27 mai que ça va avoir lieu. Voici donc, pour les lieux de démonstration et les services d'information.

675 Maintenant, je vais vous présenter rapidement un survol de la réglementation qui peut d'appliquer en matière d'agriculture urbaine. Tout d'abord, la réglementation d'ordre général, donc qui s'applique à l'ensemble du territoire municipal. Il y a le *Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité dans les logements* qui est intéressant dans la mesure où l'encombrement des balcons ou des escaliers par des jardiniers peut-être trop enthousiastes pourrait devenir un obstacle en cas d'issue, ou des choses comme ça. Le *Règlement sur l'occupation du domaine public* qui intéressera ceux et celles qui voudraient avoir un marché, marché de légumes ou de fleurs, et le

680 *Règlement sur l'utilisation des pesticides* qui n'autorise que les pesticides à faible impact à l'extérieur des bâtiments, sauf dans certains cas précis.

Alors, madame Marie-Ève Desroches nous parlait tout à l'heure des problèmes des abeilles qui souffrent de maladies et de divers problèmes de contamination, c'est donc un  
685 règlement important ici pour prévenir la disparition des insectes pollinisateurs indispensables à l'agriculture.

Outre ces règlements d'ordre général, il y a des règlements qui sont appliqués et adoptés par les arrondissements. Le *Règlement pour la contribution aux fins de parcs*, qui n'intéresse peut-être pas tous les jardiniers, mais enfin, qui permet de créer des espaces verts. Ce sont des  
690 dispositions qui permettent de conserver des espaces verts dans le cadre de projets de développement. Donc, c'est une contribution aux espaces qui pourraient éventuellement être cultivés.

L'installation de serres dans le secteur industriel, une activité nouvelle qui a été  
695 expérimentée dans le cadre du développement des Fermes Lufa, dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Donc, il a fallu modifier la réglementation pour ça, ceci pour dire que c'est toujours possible quand un projet le justifie.

Le *Règlement sur le contrôle des chiens et autres animaux* par lequel les neuf  
700 arrondissements de l'ex-ville de Montréal interdisent l'élevage des animaux de la ferme, sauf le cas, comme le mentionnait madame Desroches, de Rosemont-La-Petite-Patrie qui a modifié son règlement dans un projet pilote pour permettre l'élevage de poules à des fins éducatives.

Enfin, mentionnons qu'il n'y a pas de règlement municipal qui couvre l'apiculture; c'est  
705 permis dans la mesure où ce n'est pas interdit par règlement, mais il y a un règlement du gouvernement du Québec qui fixe certaines règles, afin d'assurer la sécurité des personnes aux abords des lieux d'élevage.

C'est tout pour la question de la réglementation. Donc, on voit que ce n'est quand même  
710 pas énorme, on ne peut pas appeler ça des gros obstacles à l'agriculture. Passons maintenant à

des activités qui sont complémentaires, qui ne sont pas de l'agriculture comme telle, mais qui y participent de près.

715 Tout d'abord, le compostage des matières résiduelles. Il y a une bonne quantité de compostage à Montréal, qui est pratiqué de quatre manières : tout d'abord, le compostage individuel dans les familles, qui est pratiqué avec l'aide de composteurs domestiques qui sont fournis par l'entremise des écoquartiers pour une modique somme; le compostage collectif, qui permet de composter dans un lieu centralisé, comme par exemple, dans le projet *Tournesol* de l'écoquartier Jeanne-Mance; le compostage communautaire, tel qu'on le pratique dans les jardins 720 communautaires, donc directement sur le site de jardinage; et, finalement, le compostage centralisé qui fait appel à une cueillette sélective, donc organisée par la Ville et qui est réalisée sur trois sites situés sur le territoire de l'agglomération. Il y a distribution de composte, je crois que ça avait lieu la semaine dernière, dans les sites de compostage.

725 Les autres choses, maintenant, qui permettent de soutenir en quelque sorte l'agriculture urbaine, bien, outre la production des légumes, il y a évidemment leur distribution. Alors, on trouve sur le territoire de l'île de Montréal, une bonne quantité de marchés. Il y a les quatre grands marchés comme Jean-Talon, Atwater et aussi une multitude de plus petits marchés. Donc, c'est la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal qui a la mission d'assurer, aux 730 Montréalais et aux Montréalaises, un accès aux produits de la terre dans les marchés publics qui correspondent à leur identité.

735 Mentionnons qu'au cours des dernières années, beaucoup de nouveaux marchés sont apparus et se sont développés, qui permettent à un plus grand nombre de personnes de profiter des produits frais, tout en encourageant les producteurs locaux. On a pu observer aussi, c'est ça, une grande multiplication des points de distribution au cours des dernières années. Et, finalement, mentionnons les Fruixis, un système de vente de fruits et légumes frais par le biais de vélos triporteurs – on en avait un exemple à l'exposition, samedi, au marché Maisonneuve.

740 Voilà donc pour la distribution. Et pour terminer, mentionnons qu'un programme de soutien industriel, le *Pr@m industrie*, qui offre le remboursement pendant cinq ans de la taxe

745 foncière pour les immeubles non résidentiels, a été modifié par le Conseil d'agglomération pour qu'on puisse y intégrer les cultures en serre sur les toits, donc dans le cas de la Ferme Lufa, à Ahuntsic-Cartierville. Et il pourra y avoir d'autres exemples, puisque ne serait-ce que cette compagnie-là prévoit déjà deux autres bâtiments, mais pas nécessairement tous à Montréal.

750 Alors, voilà, ça fait le tour des terrains, des territoires, des services de la Ville en matière d'agriculture urbaine. C'est donc la première fois qu'on produisait un tel bilan, qui révèle une quantité substantielle de superficies consacrées à l'agriculture, un grand nombre de jardins communautaires, beaucoup de jardiniers, de jardins collectifs et de marchés publics. Donc, c'est intéressant d'avoir ce premier portrait qui nous donne l'envergure de l'agriculture urbaine à Montréal. L'intention de la Ville d'assurer la pérennité de l'agriculture sur son territoire apparaît aussi à travers plusieurs orientations confirmées dans les différents programmes de la Ville.

755 Alors, voilà, ça fait le tour. Je remercie encore une fois nos collègues du milieu municipal qui ont contribué à faire cette cueillette d'informations là et à en dresser un portrait. Et je vous remercie de votre attention.

**LE PRÉSIDENT :**

760 Si vous permettez, j'aurais deux questions pour madame Courcier. Vous nous dites que la consultation arrive à un moment opportun en regard du Plan de développement de la Ville. Pourriez-vous préciser votre pensée? Et en termes de calendrier, donc d'échéancier, le rapport de consultation va arriver à un moment, donc dans quelques mois; donc par rapport à cet échéancier de plan de développement, où est-ce que ça se situe, mais plus particulièrement en termes de contenu, dans quelle mesure est-ce que dans ce plan de développement-là, la question de l'agriculture urbaine – là, je ne sais pas qui va répondre –, mais la question de l'agriculture urbaine, est-ce que c'est une opportunité pour intégrer ce qu'on va entendre sur l'agriculture urbaine dans un plan de développement de la Ville de Montréal?

770 **Mme SABINE COURCIER :**

775 Je vais faire un début de réponse. Donc, effectivement, la semaine dernière, je pense que  
c'était le 10 mai, la Ville a présenté une première version du Plan de développement de Montréal,  
qui est un exercice de vision pour l'avenir de Montréal, et prévoit des ateliers pour travailler sur ce  
plan et l'améliorer, donc des ateliers publics auxquels vous pourrez participer. Actuellement, dans  
le Plan de développement de Montréal, il y a quelques orientations sur l'agriculture, mais donc,  
c'est quelque chose qui pourrait être bonifié, et l'équipe en charge du Plan, bien, suit de près la  
consultation publique aussi sur l'agriculture urbaine pour faire des liens éventuels.

780 **LE PRÉSIDENT :**

Et en termes de calendrier?

785 **M. DANIEL HODDER :**

790 Bon, Daniel Hodder, chef de division à la Direction des grands parcs. Le calendrier pour  
l'adoption du Plan, ce que je comprends c'est que d'ici 2014, l'échéancier nous amène à 2014  
pour l'adoption, d'abord, d'une vision, ensuite d'un schéma sur lequel s'appuie, par concordance,  
des plans d'urbanisme pour chacun des arrondissements.

795 Donc, le système urbanistique fonctionne de bas en haut, mais aussi d'orientation du  
général au spécifique. On est au moment, avec ce plan de développement, vraiment, de la vision.  
On est au début de la chaîne. C'est vraiment un très bon moment pour mettre dans la genèse de  
tous les plans qui vont suivre, de semer cette graine qui est l'agriculture urbaine. Donc, on compte  
beaucoup sur le rapport de l'Office pour nous orienter ou orienter la Ville sur un certain nombre de  
points qui devraient être intégrés dans les documents d'orientation de la Ville que sont le Plan de  
développement et les instruments d'urbanisme qui en découlent.

800 **LE PRÉSIDENT :**

Restez là, je pense que c'est vous qui allez répondre à la prochaine, Monsieur Hodder .  
Le diagnostic sur la biodiversité dont on a parlé, qui va précéder une stratégie sur la biodiversité,  
est-ce que j'ai bien compris?

805 **DANIEL HODDER :**

Actuellement, on est impliqué dans ce qu'on appelle le LAB, c'est un processus qui est dicté par ICLEI, qui est une association de villes à l'échelle mondiale, et qui a un programme qui encourage les villes, à l'échelle de la planète, de se doter d'un plan d'action pour la biodiversité. L'acronyme est en anglais *The Local Action for Biodiversity*, et on est inscrit dans ce programme-là. On suit ce programme-là et on est à la première étape de ce plan qui est de poser le diagnostic de la biodiversité. Et, effectivement, vous avez raison de soulever que, là encore, il y a une opportunité de convergence entre ce qu'on va faire pour la biodiversité et ce qu'on va faire pour l'agriculture urbaine. Mais Sabine aurait pu répondre.

815

**LE PRÉSIDENT :**

Non, je cherchais une date, un moment où. J'essaie de voir s'il y a des concordances dans le temps ou les différents inputs se rejoignent. Ce diagnostic-là, il va faire l'objet d'un rapport, il est consolidé à un moment donné?

820

**DANIEL HODDER :**

Oui. En fait, Sabine est peut-être plus au courant que moi des dates.

825

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous en prie. Madame Courcier?

830 **Mme SABINE COURCIER :**

C'est ça, on travaille actuellement sur ce diagnostic de la biodiversité et des modalités de gestion, et puis on prévoit qu'il sera disponible à la fin de l'année 2012, pour ensuite travailler, en 2013, sur une stratégie de biodiversité.

835

**LE PRÉSIDENT :**

840 Bien. Merci. Donc, on va prendre une petite pause. Donc, si vous voulez passer à la table d'accueil pour ceux qui veulent poser des questions, faire des commentaires, donner votre opinion, c'est le moment ou jamais. Donc, vous vous inscrivez à la table, et là, dans l'ordre d'inscription, on procèdera donc, après cette brève pause, à la période de questions.

845 Marie-Ève, vous restez-là? S'il y a des questions, donc nos panélistes ou nos conférenciers sont là pour répondre à vos questions. Donc, une courte pause et on reprend avec la période de questions et d'échange.

**PAUSE**

850 **LE PRÉSIDENT :**

Allez-y Madame Morin.

855 **Mme LOUISE MORIN :**

860 Oui. Bonjour! Mon nom est Louise Morin, je suis membre du jardin communautaire De Lorimier, Plateau Mont-Royal. Je m'étonne de l'existence de ce colloque et je m'étonne de l'existence de cette session d'information, j'ai su ça par Radio-Canada, ce matin. Jamais la Ville ne nous a informés de l'existence de ce colloque ni de quoi que ce soit concernant cette chose, O.K.?

865 Je suis membre, je suis jardinière depuis l'an 2000, ça fait que finalement, ça fait au-delà de 12 ans que je jardine, alors, on n'a aucune information concernant... je ne pense pas qu'aucun jardinier de la ville de Montréal – peut-être qu'il y a d'autres jardins qui sont informés? – mais en tout cas, je ne crois pas qu'il y ait aucun jardin communautaire qui a été informé de l'existence de ce colloque-là, ni de cette session d'information là, il y a aurait peut-être eu plus de monde ce soir si on avait eu cette information-là.

870 Maintenant, autre chose concernant le genre d'information que la Ville fait. Les jardins  
communautaires ne sont jamais, ils ne sont jamais consultés concernant quelles que soient les  
décisions qui sont prises par rapport aux jardins communautaires. Toutes les décisions nous sont  
imposées, alors, il me semble que c'est comme une suite logique de ce qui se passe en ce  
moment, c'est-à-dire qu'on n'est jamais informé de quoi que ce soit et toutes les décisions qui sont  
875 prises par rapport aux jardins communautaires sont toujours imposées. Alors, ça ne m'étonne pas  
qu'il y ait si peu de monde, finalement, qui participe à ça. J'aurais aimé ça, moi, peut-être,  
présenter un mémoire, mais le 18 juin, je ne serai jamais capable de présenter ça. Alors, on oublie  
ça. C'est mon commentaire.

**LE PRÉSIDENT :**

880 Oui. Anik?

**Mme ANIK POULIOT :**

885 Anik Pouliot, je travaille à l'Office de consultation publique, je m'occupe des  
communications. Peut-être juste, je vais donner l'information sur la publicité que, nous, on a faite  
concernant la consultation publique. Il y a des envois de courriels qui ont été faits aux  
responsables dans chacun des arrondissements, aux responsables des jardins communautaires,  
de toutes nos activités, ils étaient sur notre liste de diffusion. Et puis, nous, on a fait de la publicité  
890 sur les écrans dans le métro, métro vision, les écrans de télévision, dans le journal Métro, dans le  
journal 24 Heures, sur internet, sur Facebook, sur Google aussi. On a envoyé des courriels à une  
liste de diffusion de plus de mille personnes, plusieurs fois depuis le début du processus, et puis  
on a distribué des affiches et des cartes postales dans les écoquartiers, les bibliothèques, les  
maisons de la culture, plusieurs lieux de la ville, pour faire connaître la consultation publique.

**LE PRÉSIDENT :**

895 Merci.

**Mme LOUISE MORIN :**

900 Mon conjoint est président du jardin communautaire De Lorimier, n'a jamais reçu cette information-là, était président l'année dernière, l'est toujours cette année, jamais reçu l'information.

**LE PRÉSIDENT :**

905 Merci, Madame. Donc, on ne peut pas corriger le passé, mais je peux au moins vous dire qu'il y a cinq sessions dans une tournée des arrondissements. Quand on parle donc de sessions d'information, c'est l'endroit aussi pour poser des questions et quand on parle de mémoire, ce n'est pas nécessairement un mémoire écrit, c'est-à-dire que vous pouvez vous présenter et faire un mémoire, un commentaire oral qui va être noté et qui va faire partie de notre réflexion. Donc, il ne  
910 s'agit pas nécessairement de vous taper la rédaction d'un 30 pages, là. Donc, il y aura cinq opportunités, à nouveau, dans une tournée d'information par arrondissement, donc ce qu'il y a sur la liste qui est là et à partir du 18 juin, l'audition de mémoires. Mais encore une fois, ce n'est pas nécessairement un document écrit; vous pouvez nous présenter votre opinion et elle sera prise en compte au niveau de la sténotypie et on aura le verbatim, nous, pour nos travaux.

915

**Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :**

Juste pour rajouter. En fait, le Groupe de Travail en Agriculture Urbaine fait des séances pour aider les gens à écrire des mémoires. On en a une demain matin à 10 h aux bureaux  
920 d'Alternative, on va en avoir une autre le 12 juin. Il s'agit de séances où il y a des « brainstorm », où des citoyens et citoyennes peuvent intervenir avec des groupes communautaires, des jardiniers, comme ça, il peut y avoir des échanges d'idées, parce que parfois, il y a certains groupe qui voudraient écrire, qui ne sont pas nécessairement impliqués en agriculture urbaine et qui voudraient connaître un peu les enjeux et les différentes préoccupations pour faire des  
925 recommandations pertinentes. Donc, vous pouvez aussi me laisser vos coordonnées puis on va vous tenir au courant des différentes activités pour aider à la rédaction des mémoires.

**LE PRÉSIDENT :**

930           Ça va? Monsieur Rintout? Je vous en prie.

**M. CAI RINTOUT :**

Bonjour!

935

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour!

940

**M. CAI RINTOUT :**

Ma question, c'est à propos des limites de la conversation pour l'agriculture urbaine à Montréal. Parce que quand on parle vraiment de tout ce qui se passe à Montréal en ce moment, j'ai vraiment de la misère à voir ça dans une consultation. Comme quand on parle des jardins périurbains, qui sont en vérité les fermes qui sont juste actuellement à côté de Montréal, mais pas nécessairement dans le milieu urbain, on parle de la sécurité alimentaire, de la souveraineté alimentaire, la possibilité d'avoir du verdissage qui s'implique beaucoup dans la ville, avec des gros budgets qui sont mis pour les parcs et les récréations à Montréal, donc j'aimerais bien vous poser la question : en général, comment est-ce que la consultation publique va définir le moment que ce n'est plus vraiment une question à propos de l'agriculture urbaine et à quel moment ça va devenir une partie de la conversation, pour que les prochaines conversations pourraient être plus focalisées en fait?

945

950

**LE PRÉSIDENT :**

955

Bien ça, je peux répondre facilement à cette question-là. Le mandat qui nous a été confié par le Comité exécutif de la Ville, c'est de faire l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Donc, c'est la ville-centre et ses arrondissements. C'est certain que dans l'analyse, et selon les commentaires et les mémoires qu'on aura, la description même de l'agriculture urbaine n'est pas définie, en ce

960 qui nous concerne, pour le moment. C'est-à-dire qu'on n'a pas voulu fixer de limite en termes de contenu et on essaiera de cadrer au mieux, ne serait-ce qu'en regroupant des activités par thème, et cetera, au moment de la préparation de notre mémoire. Mais pour l'instant, le territoire est celui de la ville de Montréal et de ses arrondissements.

965 Je pense qu'on en a suffisamment pour démarrer, mais dans les commentaires, les liens, notamment avec le périurbain, donc des réalités comme celles-là, dans la mesure où elles ont une incidence sur l'agriculture urbaine à Montréal et qu'il y a des liens qui sont établis, c'est sûr qu'on ne va pas découper de manière artificielle. Mais le territoire, il est bien défini dans le mandat qui nous a été confié. Oui, Louise?

970

**Mme LOUISE ROY :**

Louise Roy, je suis présidente de l'Office de consultation publique. Alors, bonsoir! Au colloque, cet après-midi, il y avait une présentation justement qui concernait les liens à faire entre la production urbaine et la production périurbaine. Je ne sais pas, peut-être que vous connaissez le chercheur Christopher Bryant qui est venu présenter? Alors, sa présentation, vous allez la retrouver sur le site internet de l'Office, son PowerPoint peut-être déjà dès demain? Non, non, c'est vrai que... mais disons au retour du congé, et tout le verbatim aussi des échanges, en fait sa présentation elle-même, en plus du PowerPoint, on va l'avoir en verbatim, aussi sur le site internet. Donc, si cette question-là vous intéresse en particulier, je vous invite à aller consulter le site de l'Office.

975

980

**LE PRÉSIDENT :**

Ça va? Oui? Madame Durand.

985

**Mme MURIELLE DURAND :**

Bonsoir!

990

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir!

**Mme MURIELLE DURAND :**

995

Je suis très contente d'être là ce soir, j'ai appris énormément de choses, je trouve le logo extraordinaire.

**LE PRÉSIDENT :**

1000

Merci.

**Mme MURIELLE DURAND :**

1005

Autant le, comment dire, le titre – très punché – que le dessin. J'ai été contactée par e-mail, je ne sais pas comment c'est arrivé – du ciel? Donc, voilà. Et puis je suis une citoyenne de Notre-Dame-de-Grâce, j'ai un petit jardin, mon mari s'occupe du potager depuis deux, trois ans, moi, des fleurs, et puis je commence à m'intéresser à ce qui se fait dans le quartier, entre autres, et à la lumière de ce que vous avez dit, je suis surprise, agréablement surprise de voir que finalement, j'en savais pas mal. De par ce que j'ai pu voir, simplement, les jardins collectifs, les jardins communautaires qui fleurissent et qui sont très présents, et je trouve extraordinaire en fait qu'on puisse développer, au sein de la ville, tout l'aspect communautaire, citoyen, contrer l'isolement, le partage de connaissances entre les différentes générations, l'éducation... enfin, tout ce que nous avons entendu ce soir. Et puis, j'ai quelques questions, j'en ai trois. J'aimerais savoir si vous vous inspirez de modèles qui se font à l'étranger, qu'est-ce que ça a pu donner et où ça a été développé, déjà, en ville?

1010

1015

**LE PRÉSIDENT :**

1020

Bien, pour le moment, je vais répondre en ce qui nous concerne, c'est-à-dire qu'on ne va certainement pas exclure des références à quelques exemples, mais on ne va pas non plus

1025 essayer de faire une lecture exhaustive de tout ce qui se fait ailleurs. On a eu aujourd'hui aussi une présentation là-dessus, donc avec quelques exemples de villes, notamment New York, Chicago, où on voit ce qui se fait ailleurs. Donc, en ce qui nous concerne, à la commission, on va essayer d'identifier un nombre limité d'exemples qui sont particulièrement pertinents et applicables au contexte spécifique de la ville de Montréal, et en termes climatiques et en termes culturels, et cetera.

1030 Donc, pour nous, ça demeure des éléments intéressants en matière de formulation de perspectives, quand on voit ce qui se fait ailleurs. On peut aller chercher des bonnes idées, donc c'est dans ce sens-là qu'on ne va pas se limiter uniquement à ce qui se fait à Montréal, mais on ne va pas non plus tenter de faire une analyse exhaustive de tout ce qui peut se faire ailleurs. Vous voulez ajouter quelque chose de votre côté?

1035 **Mme MURIELLE DURAND :**

Bien, je voulais savoir si le bilan était positif. Avec le recul qu'on peut avoir sur New York, sur différentes villes?

**Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :**

1040

En fait, le groupe le GTAU a mené une étude comparative entre quatre villes, soit Seattle, Montréal, Toronto et Vancouver, afin de comparer ce qui était fait un peu partout, puis on a vu que dans le fond, c'est un peu quatre modèles de villes différentes où l'implication de la Ville diffère. Il y a des modèles où la Ville est très impliquée, que ça va être vraiment la Ville qui va être porteur des différents projets; dans d'autres villes, justement, ça va être un certain lien avec les organisations communautaires et la Ville; il y a un autre modèle aussi qui est directement avec la société civile, donc les individus et la Ville; puis actuellement, ce qu'on a pu conclure de Montréal, c'est que c'était légèrement anarchique. L'anarchie, à mes yeux, n'est pas péjorative, je dois le préciser.

1045

1050

**LE PRÉSIDENT :**

Désorganisée.

**Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :**

1055

Et donc, où il y a justement des initiatives de la part de la Ville, de la part d'organisations, directement de la part de la société civile, donc on est, à mon avis, on est un peu dans un moment de redéfinition de modèle, à savoir dans qu'est-ce qu'on s'inscrit, puis on a pu, en fait le GTAU s'est inspiré d'autres villes parce que, par exemple la ville de Seattle, il y a eu une grande mobilisation citoyenne au niveau de l'agriculture urbaine, puis c'est ça, après ça, qui a mené à une meilleure vision. Puis dans le fond, eux, ils fonctionnent beaucoup justement sur le modèle de la société civile et de la Ville. Puis dans le fond, il y a eu beaucoup de consultations publiques dans les autres villes, afin de développer vraiment un modèle. Puis de nombreux groupes s'inspirent de projets qui sont faits un peu partout dans le monde.

1060

1065 **LE PRÉSIDENT :**

Ça répond à votre question?

1070 **Mme MURIELLE DURAND :**

Oui, tout à fait.

**LE PRÉSIDENT :**

1075 Vous en aviez une autre?

**Mme MURIELLE DURAND :**

Oui. J'ai le temps?

1080

**LE PRÉSIDENT :**

Ah, je vous en prie.

1085 **Mme MURIELLE DURAND :**

Je voulais connaître l'impact du... est-ce qu'on a du recul sur l'impact de la pollution, sur la qualité des sols et de la production en ville?

1090 **LE PRÉSIDENT :**

1095 Alors, encore une fois, je vais vous référer à la conférence qui a été faite et aux propos qui viennent du Département de la santé publique avec le docteur Drouin. Il y a toute une documentation à la fois sur la question des sols contaminés en regard de l'agriculture et, aujourd'hui, il a aussi fait des liens entre la présence des grands axes routiers et la qualité de l'air,

donc les polluants et les substances toxiques qui se retrouvent à proximité et qui mettent à mal, à la fois la santé directe des gens qui vivent à proximité des axes routiers, et ce n'est pas un endroit non plus où il recommande de faire de l'agriculture.

1100           Donc, on a eu, aujourd'hui, des références à la question pollution, santé, contamination que vous pourrez retrouver aussi sur le site de l'Office la semaine prochaine avec la présentation qui a été faite. Et il y a toute une référence aussi, via le Département de santé communautaire, il y a des analyses. Donc, ils sont tous, je pense – les rapports santé communautaire sont tous sur le site l'Office? Les rapports qui ont été faits par le docteur Drouin, on en a quelques-uns? Non? Ah  
1105 non, non. Non, excusez-moi, c'est sécurité alimentaire, oui. Mais si vous allez Département santé communautaire et faites une petite recherche « substances toxiques, contamination », il y a une grande masse d'informations disponibles dont on a fait état aussi aujourd'hui au cours de ce colloque.

1110           **Mme MURIELLE DURAND :**

Parfait, merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1115           Oui, Madame Courcier?

**Mme SABINE COURCIER :**

1120           Oui, je peux peut-être ajouter? Si votre question concerne les jardins communautaires, bien, tous les jardins communautaires ont été étudiés, analysés pour voir les problèmes de contamination éventuelle et des dispositions ont été prises. Dans certains cas, ça a été des actions de décontamination, dans d'autres cas, il y a eu des fermetures complètes ou partielles et dans  
1125 d'autres cas encore, on a choisi de cultiver dans des bacs pour isoler la culture des sols qui étaient contaminés. Mais donc, pour chaque jardin, la problématique a été étudiée et des solutions ont été trouvées.

**Mme MURIELLE DURAND :**

1130           Merci

**LE PRÉSIDENT :**

1135           Ça clôt votre... oui? Madame Dupuis.

**Mme MARIE-JOSÉE DUPUIS :**

1140           Bien, félicitations. Je suis très contente de voir tout ça se mettre en branle, il me semble qu'il était temps. En ce moment également, dans la ville de Montréal, il y a la démarche *Municipalité amie des aînés* qui se met en branle et qui vise à adapter les politiques et les structures et les services, et je vois qu'il y a plusieurs initiatives qui se mettent en branle aussi au niveau éducatif vers les écoles. Mais je demandais, je trouve qu'il y a un beau parallèle à faire aussi avec, par exemple, les résidences, les résidences pour personnes âgées. Donc, tantôt on parlait de réglementation qui devait être imposée sur des bâtiments d'une certaine superficie, bien, 1145 il faudrait peut-être penser à imposer ou voir à imposer une réglementation qui forcerait les nouvelles résidences à avoir un jardin, parce que non seulement ça attirerait peut-être des bénévoles un peu plus jeunes, et ça favoriserait l'intergénérationnel. Voilà. Et puis, évidemment, également dans les jardins communautaires actuellement, je crois qu'il y a énormément de personnes qui sont dans les 50 ans et plus, donc l'expertise est là et je crois que ça serait une 1150 belle façon de faire le parallèle entre les deux.

          Donc, je voulais savoir comment la Ville allait s'impliquer à ce niveau-là envers les aînés, en fait. C'est assez large, mais il y a un travail qui se fait avec les arrondissements, j'imagine?

**LE PRÉSIDENT :**

1155

Merci, Madame. Vous avez une réaction au lien entre la participation des aînés?

**M. DANIEL GROULX :**

1160

Ce qu'on peut dire, c'est que dans les projets qui sont présentés, les projets en habitation à l'Office municipal d'habitation de Montréal, en particulier, intègrent, dans certains cas, des jardins et dans les nouveaux projets de développement, il y a des jardins aussi qui sont créés, mais c'est à l'initiative des citoyens, souvent la possibilité est offerte. Il n'y a pas, à notre connaissance, de règlement qui impose ou quoi que ce soit de semblable, de faire des jardins. Mais je pense que

1165

c'est peut-être un domaine qui est en développement, qui pourrait connaître de nouvelles formes de développement, mais il s'agira évidemment d'exprimer des idées, éventuellement, lors de la consultation. Alors, peut-être qu'il y aurait un mémoire à déposer. Je dis ça comme ça, en passant.

**LE PRÉSIDENT :**

1170

Bien. Alors, je pense que ceci va clore notre session d'information sur l'agriculture urbaine, je tiens à remercier à la fois madame Desroches pour le GTAU, monsieur Hodder qui a cédé sa place ce soir, mais les prochaines fois, on le mettra en avant. Donc, Monsieur Hodder, merci beaucoup, Madame Courcier, pour votre présentation et les réponses aux questions. Merci

1175

beaucoup au personnel de l'Office pour la logistique.

Donc, je tiens à vous rappeler, si vous n'avez pas ce petit carton-là, il faut absolument en prendre un à la sortie. Donc, c'est le calendrier de même que les lieux où les cinq séances d'information se tiendront du 5 juin au 14.

1180

Le 14 juin est la date limite pour nous signifier votre intention de déposer un mémoire, qu'il soit écrit ou oral, de sorte qu'on puisse ensuite planifier correctement les sessions d'audition de mémoires à partir du 18 juin.

1185 Sur ce, merci beaucoup de votre participation et au plaisir de vous revoir ou de compter  
sur vous pour faire la publicité pour la tournée des arrondissements à compter du 5 juin. Merci  
beaucoup.

1190 **AJOURNEMENT**

\* \* \* \* \*

1195 Je soussignée, Yolande Teasdale, sténographe officielle, certifie sous mon serment  
d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos  
recueillis par moi, au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

1200

---

Yolande Teasdale,  
Sténographe officielle